



L'Association des Psychologues du Travail et des Organisations organise une journée de formation continue

De par votre métier de psychologue, recruteur, gestionnaire au sein des organisations, vous êtes régulièrement amené(e)s à poser des jugements, des diagnostics sur d'autres gens.

Quels sont les mécanismes de perception qui influencent nos jugements et que nous utilisons constamment et inconsciemment dans notre recherche de compréhension des autres ?

- ***Qu'est-ce que percevoir, problème de l'objectivité/subjectivité***
- ***Comment faisons-nous face à toute l'information que nous récoltons à propos des autres :***
 - La catégorisation des informations
 - La formation d'impressions : construire une image de l'autre
 - L'usage des traits de personnalité, comment les choisit-on ?
 - Les caractéristiques physiques jouent-elles un rôle ?
 - Les erreurs dans la formation d'impressions
- ***Former ses impressions à propos des groupes : les stéréotypes***
 - La nature des stéréotypes
 - Pourquoi et comment avons-nous recours aux stéréotypes ?
 - L'impact des stéréotypes sur nos facultés de jugement :
 - Confirmation d'hypothèses
 - Effet pygmalion
- ***L'attribution causale : la recherche logique des causes***
 - Une erreur inéluctable : l'erreur fondamentale
 - Pourquoi succombons-nous à cette erreur ?

En tant que spécialistes de l'humain, nous sommes particulièrement enclins à succomber à ces erreurs de perception et de jugement. Quelles sont les conséquences et les parades ?

Cas concrets : les entretiens de sélection, d'évaluation des compétences, des performances,...

Journée animée par Isabelle Hennequin
licenciée en psychologie et en gestion des ressources humaines, 15 ans
d'expérience en ressources humaines au sein d'entreprises privées

le vendredi 31 mai 2002 de 9h à 17h

à Nivelles (ferme du Bois d'Arpes)

Bulletin d'inscription (nombre limité de places)

à renvoyer Avenue Seghers, 87 – 1081 Bruxelles / fax : 02.650.33.39 / Apto@advalvas.be

Nom, Prénom :

Société :

Adresse :

.....

Participera à la journée de formation continue le 31 mai 2002

Participation aux frais : 130 € pour les membres de l'APTO
 180 € pour les non-membres

Paiement au compte : 068 – 2320105 – 86

Tous les renseignements pratiques vous seront adressés dès la réception de votre inscription.